

***ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES***

---

**SÉRIE H**

**CLERGÉ RÉGULIER AVANT 1790**

**29 H**

***Capucins de Charmes***

Répertoire numérique détaillé

Épinal, 2006

## Capucins de Charmes (XXIX H)<sup>1</sup>

Le couvent de Charmes fut fondé, en dehors et au nord de la ville, par la princesse de Salm, Christine de Croy, et Claude Thomassin, sous le titre de Sainte-Christine, en 1627<sup>2</sup>. Il fut doté spécialement par Barbe d'Ernecourt, dame de Saint-Baslemont.

Il comprenait en 1790 sept religieux, dont cinq prêtres. Jean-François Saucerotte, en religion le père Pierre, en était le gardien.

Les effets mobiliers du couvent furent vendus comme biens nationaux les 3 et 4 octobre 1792<sup>3</sup> et les bâtiments conventuels, avec l'église et le jardin attenants, le 29 prairial an IV, moyennant 24900 francs<sup>4</sup>.

Nous ne possédons pas d'inventaire fait à la Révolution des titres du couvent. Mais nous conservons quelques documents provenant de ses archives, dont des copies de privilèges généraux de l'ordre, un bref de Benoît XIV accordant des indulgences aux fidèles qui viendront prier dans l'église des capucins de Charmes le jour de la fête de l'exaltation de la Croix, du 28 mai 1757, et des titres de propriété.

---

<sup>1</sup> Voir BENOIT-PICART, *op. cit.*, p. 237 ; chanoine MARTIN, *op. cit.*, p. 56 ; J. KASTENER, *op. cit.*, 22<sup>e</sup> année, 1933-1934, Épinal, 1934, p. 47-48. Le couvent dépendait de la province de Lorraine, cf. L. LECESTRE, *op. cit.*, p. 97.

<sup>2</sup> Les lettres patentes de Charles IV pour cet établissement sont conservées à Nancy [Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, H 878].

<sup>3</sup> Arch. dép. Vosges, 9 Q 2 : procès-verbal du mobilier des maisons religieuses.

<sup>4</sup> Arch. dép. Vosges, 6 Q 2 : acte de vente, n° 360.

## Sommaire du fonds XXXIX H

XXXIX H 1

Copies de décrets, bulles et brefs pontificaux (1629-1788)

## CAPUCINS DE CHARMES

### XXIX H

---

#### XXIX H 1

(Liasse).— 7 pièces parchemin, 51 pièces papier, 2 sceaux.

Copies manuscrites et imprimées de décrets, bulles et brefs pontificaux, intéressant l'ordre des capucins dans son ensemble ; bulles de béatification, de canonisation, indulgences, privilèges des réguliers (1645-1783). — Arrêt du cardinal de Lorraine en faveur des capucins contre les tiercelins (1629), privilèges du roi Stanislas (1740), concernant les ordres religieux et particulièrement les capucins.

Bref de Benoît XIV accordant des indulgences aux fidèles qui prieront dans l'église des capucins de Charmes. le jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix (Rome, 1757, 28 mai). 1 pièce vélin.

Vente aux religieux d'une maison et d'un jardin situés au finage de Charmes par Charles de Soret, écuyer, seigneur de Grandchamp, bourgeois de Charmes, pour la somme de 900 f. (1629, 7 avril). 1 pièce parchemin. — Vente d'une maison et d'un jardin situés de même par Jean Charton, sergent au bailliage de Vosges, pour la somme de 425 f. (1629, 7 avril). 1 pièce parchemin. — Vente par Jean Marchal, tailleur d'habits à Charmes, pour la somme de 20 f., d'une maison et d'un jardin fruitier, au lieu-dit *Les Faulxfossez* (1630, 6 mai). 1 pièce parchemin, sceau du tabellionage de Charmes. — Autres maison et jardin fruitier au même endroit, vendus par Privat Grosmengin, laboureur à Charmes, pour la somme de 20 f. (1630, 6 mai). 1 pièce parchemin, sceau du tabellionage de Charmes.

Requête des capucins auprès du vicaire général de Toul afin qu'il autorise l'amortissement de 6 gros cens dus au sieur Joubert, curé de Charmes, et pesant sur une pièce de terre comprise dans l'enclos des pères. Cette requête est accompagnée de l'assentiment donné par le curé (1634, 2-19 juillet). 2 pièces papier. — Sommaton faite au nom de Barbe d'Ermecourt, dame de Saint-Baslemont, à Guillaume Redouté, bourgeois de Charmes et jadis procureur des capucins, de restituer la somme de 80 « pistoles d'Espagne » qu'elle avait déposée entre ses mains et destinée au bâtiment des pères (1639, 27 janvier). 1 pièce papier. — Règlement de la dette de Guillaume Redouté envers Mme de Saint-Baslemont et transport de cette obligation aux capucins. (1640, 4 février). 1 pièce parchemin. — Extrait du testament de feu Georges Mengin, tabellion général de Lorraine et bourgeois de Charmes, qui donne 220 f. aux capucins (1664, 17 septembre). Copie papier du 12 octobre 1682. — Transaction entre Joseph Martin, de Charmes, et les capucins, au sujet d'une maison que l'on devait construire le long de la muraille qui borde le jardin des pères (1738, 31 juillet). 1 pièce parchemin. — Autre différend au même sujet (1740, 23 avril). 1 pièce papier. — État des propriétés touchant le domaine des capucins (s.d.). 1 pièce papier. — Privilèges concernant les droits d'octroi et d'affouage perçus par la ville de Charmes et dont sont exemptés les capucins (1746-1788). 2 pièces papier. — Accord entre les dominicaines de Charmes et les capucins au sujet de la desserte des sœurs (note manuscrite au dos : « desserte... qu'on fera bien de ne plus reprendre jamais pour les raisons cy incluses ») (1763, 6 juillet). 1 pièce papier.

1629-1788